



## **ORDRE DU JOUR** **DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 26 MAI 2021**

- ⇒ Appel des membres du conseil municipal ;
- ⇒ Constatation du quorum ;
- ⇒ Dépôt des procurations ;
- ⇒ Ouverture de la séance ;
- ⇒ Nomination d'un(e) secrétaire de séance

### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2021 ;
  - Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2021 ;
- 1) Garantie d'emprunt sollicitée par la SEMSAMAR pour un prêt relatif au projet de construction de 75 LLS à la ZAC Ecoquartier Georges OTHILY, dénommé « Résidence COURBARI » ;
  - 2) Garantie d'emprunt sollicitée par la SEMSAMAR pour un prêt relatif au projet de construction de 82 LLS à la ZAC Ecoquartier Georges OTHILY, dénommé « Les terrasses de Beauregard » ;
  - 3) Garantie d'emprunt sollicitée par la SEMSAMAR pour un prêt relatif au projet de construction de 75 LLS à la ZAC Ecoquartier Georges OTHILY, dénommé « Résidence Mondélice » ;
  - 4) Donné acte du versement d'une avance exceptionnelle à l'Association du Tennis Club de Suzini (TCS) ;
  - 5) Modification de la délibération n° 2018-56/RM du 12/09/2018, accordant une subvention au Tennis Club de Suzini (TCS) ;
  - 6) Travaux de grosses réparations et de rénovation énergétique des écoles communales - Plan de financement ;
  - 7) Validation et financement de la programmation des actions du Contrat de Ville 2021 : Etat / Commune de Rémire-Montjoly ;
  - 8) Octroi d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'association la Grenouillère gestionnaire de la crèche « Dr Henri Saccharin » ;
  - 9) Renforcement des équipes d'animation durant la pause méridienne au sein des écoles communales et des activités péri et extra scolaires au sein de la commune ;
  - 10) Cadre normatif et administratif autorisant l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux établissements d'accueil du jeune enfant œuvrant sur la commune ;
  - 11) Organisation du 1<sup>er</sup> festival d'art contemporain de Rémire-Montjoly à réaliser dans le courant du premier semestre de l'année 2021 - Coût prévisionnel ;
  - 12) Projet d'Atlas de la biodiversité communale – ABC ;
  - 13) Projet de restauration écologique communale - lutte contre l'acacia mangium ;
  - 14) Décision d'aliénation des chemins ruraux inclus dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) ECOQUARTIER Georges OTHILY, sur la commune de Rémire-Montjoly et mise en demeure des propriétaires riverains ;
  - 15) Actualisation des tarifs de la TLPE pour 2022 ;
  - 16) Donné acte des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT.